# LA PORTE DE PARIS DU XIIIº AU XVIº SIÈCLE

### ÉTUDE DE TOPOGRAPHIE PARISIENNE

PAR

#### JOELLE JEZIERSKI-CARTIGNY

diplômée d'études approfondies

Le quartier de la Porte de Paris se situait à l'endroit de l'actuelle place du Châtelet. Il est difficile de retrouver aujourd'hui un quelconque indice des activités qui en firent autrefois la vie. Seule la présence de la Chambre des notaires rappelle son passé lointain, quoique le bâtiment date du XIX<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Age et au XVI<sup>e</sup> siècle, un enchevêtrement de rues et de ruelles, la Grande Boucherie et le Grand Châtelet. l'Écorcherie et tout un ensemble de boutiques et d'échoppes se partageaient cet espace. C'est l'étude de ces lieux, ainsi que celle des structures administratives et des hommes qui les animaient, qui est ici proposée, dans la tradition des travaux fondateurs d'Adolphe Berty.

#### SOURCES

Les documents d'archives permettent de dessiner tout un parcellaire disparu, d'esquisser les grands traits du bâti et de son occupation. L'essentiel des sources utilisées est constitué de titres de propriété, de baux de location, d'états des lieux et devis de construction, conservés dans la série S des Archives nationales, ainsi que de censiers et autres registres de revenus, conservés dans la série S\*. A quoi on peut ajouter la série MM pour ce qui concerne les biens des ordres hospitaliers. Le dépouillement de ces séries, très riches pour certains secteurs du quartier, lacunaires pour d'autres, a été complété par quelques inventaires après décès du Minutier central des notaires de Paris, par des plans (série N), ainsi que par quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Les fonds iconographiques du département des estampes de la même bibliothèque et du cabinet des arts graphiques du musée Carnavalet ont fourni des documents pour la plupart postérieurs à la période étudiée.

# PREMIÈRE PARTIE PRÉSENTATION CÉNÉRALE

### CHAPITRE PREMIER

### LA PROBLÉMATIQUE

Appelé tantôt « Porte Paris » tantôt « Apport Paris » selon les documents, le quartier se situe à la « croisée » de Paris, où la rue Saint-Denis rencontre la rue Saint-Germain-l'Auxerrois et la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, face à la voûte du Châtelet. Mais que recouvre exactement cette appellation ? Est-ce seulement le marché installé au carrefour ou une entité plus large, et laquelle ?

Dans cet espace, à la fois place, carrefour et lieu-dit, la vie quotidienne mêle les corps de métiers, des bouchers aux magistrats en passant par les orfèvres, dont on peut tenter de localiser les activités et les habitations. La Grande Boucherie, le Châtelet, siège de la prévôté de Paris, en sont les éléments les plus visibles. Mais ils ne doivent pas cacher tout ce qui existe autour et qui compose un cadre urbain.

### CHAPITRE II

#### LE CADRE

Si la Porte de Paris se situe au centre de la ville dès le XIII' siècle, elle n'est auparavant que le carrefour de deux anciennes voies romaines, sur la rive droite de la Seine. Ancien site marécageux, où les alluvions du fleuve ont peu à peu formé des terrains, cette rive s'est progressivement peuplée et développée, jusqu'à devenir à partir des XIII'-XIV' siècles la Ville par excellence.

Autour du Châtelet, forteresse construite au débouché du Grand Pont (ou pont au Change) pour défendre l'accès à la Cité – à moins qu'elle ne fût l'une des portes de la première enceinte protégeant la rive droite –, l'urbanisation s'est accomplie au rythme de l'accroissement général de Paris : très rapide jusqu'au XIV° siècle, freinée pendant la guerre de Cent Ans, reprenant de la fin du XV° siècle aux années 1530, et ralentie à nouveau par la suite. La Porte de Paris, cependant, semble avoir moins souffert que d'autres quartiers des troubles qui ont marqué la seconde moitié du XVI° siècle

# DEUXIÈME PARTIE LES CADRES ADMINISTRATIFS

### CHAPITRE PREMIER

## CONTOURS ET COMPOSITION DU QUARTIER

Le réseau des rues et ruelles de la Porte de Paris est d'un type très différent de celui de la rive gauche, où l'on observe une certaine régularité provenant de l'ancien quadrillage romain. A partir des deux grandes voies qui formaient les axes est-ouest et nord-sud, c'est-à-dire les rues Saint-Denis, Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Jacques-de-la-Boucherie, il se dessine en fonction de l'urbanisation, en contournant l'obstacle majeur que représentait le Châtelet. C'est ainsi que sont apparues les rues de la Saunerie, Pierre-à-Poisson ou encore du Pont-au-Change, la seule à avoir été percée tardivement, dans les années 1370. Les rues Pied-de-Bœuf et de la Tuerie conduisent plus à l'est, à l'Écorcherie. Ces rues secondaires sont complétées par de petites ruelles, passages coutumiers connus des seuls habitants du quartier ou allées servant de raccourcis.

Les nombreux éléments qui composent le quartier lui valent de posséder plusieurs lieux-dits. La désignation la plus générale, celle de Porte de Paris, s'emploie aussi bien pour désigner la portion de la rue Saint-Denis la plus proche du Châtelet que les abords du pont au Change. D'autres noms dérivent soit d'un bâtiment, soit d'une activité. On se repère ainsi par rapport à la Grande Boucherie, au Châtelet et à ses tours (tour Carrée et Grosse Tour), à la Poulaillerie, à la Saunerie ou au pont au Change.

Le tracé des quartiers administratifs caractérise la position qu'occupe la Porte de Paris au sein de la rive droite. Elle répond bien à la notion de carrefour, car, au Moyen Age comme au XVI siècle, elle est le point de rencontre des deux paroisses fiscales puis des deux quartiers Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Jacques-de-la-Boucherie; mais les sources sont lacunaires pour les XIV xVV siècles et une partie du XVI siècle.

### CHAPITRE II

### LES CENSIVES

En revanche, les censiers sont suffisamment nombreux pour suivre durant toute la période l'évolution des censives. Là encore, on observe un morcellement.

La censive du roi s'étend sur le Grand Châtelet, une partie des maisons qui l'entourent et une partie de la Grande Boucherie. Elle côtoie le fief de Harenc, installé sur tout le monceau que forme la Saunerie, sur le rang oriental de la rue du Pont-au-Change et au coin des rues Saint-Denis et Jean-le-Comte, mais aussi le fief de la Crosse, réduit à quelques maisons du quai de la Mégisserie, et enfin, pendant une courte période, la « terre des bourgeois ».

Les censives ecclésiastiques sont de loin les plus représentées. La censive de l'abbaye de Montmartre ne compte certes que quelques pierres à poisson et une voûte, accolées aux murs du Châtelet, celle de Saint-Germain-l'Auxerrois quelques

maisons autour de Saint-Leufroy; mais celles de l'évêque et de Saint-Éloi, réunies en 1533, occupent tout le nord-ouest et le sud-est du quartier, tandis que le prieuré du Temple se contente d'un îlot entre la rue Saint-Denis et le carrefour du Chevalier-du-Guet ainsi que de trois ou quatre maisons au coin des rues Saint-Jacques-de-la-Boucherie et Saint-Denis.

Cette cohabitation ne va pas sans troubles et querelles, notamment entre le Temple et l'évêque qui règlent cependant leurs différends en se partageant les droits de censive sur quelques maisons. Le roi, lui, tente d'accroître ses « terres » en prétendant posséder des droits de censive plus étendus qu'ils ne le sont en fait, mais il doit la plupart du temps abandonner ses revendications, faute de preuves. Quant aux droits de justice, ils sont sans doute exercés par les seigneurs censiers eux-mêmes, mais les documents ne fournissent que très rarement ce genre d'informations, du moins pour la période retenue.

### CHAPITRE III

#### LES PAROISSES

Comme pour les quartiers administratifs, deux anciennes paroisses se partagent les lieux, la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois et la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie. A la limite de ces deux circonscriptions apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle la petite église Saint-Leufroy. Elle dépend des chanoines de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui choisissent un vicaire, mais les curés de Saint-Jacques-de-la-Boucherie ne dédaignent pas d'y administrer les sacrements.

Apparemment desservie durant presque toute la période, cette chapelle est le centre d'une activité paroissiale certaine, et l'on s'y soucie de l'état des orgues et des bâtiments. Le chapelain demeure dans une maison avoisinante, où il y aurait eu une petite école pour les enfants du quartier. Ce modeste édifice, qui n'a vraisemblablement connu que peu de modifications au fil des siècles, est l'objet d'une grande attention de la part des riverains, qui vont jusqu'à signer une véritable pétition contre les chanoines de Saint-Germain-l'Auxerrois quand ils s'apercoivent, en 1588, que son existence est menacée.

# TROISIÈME PARTIE L'ACTIVITÉ DU QUARTIER

### CHAPITRE PREMIER

# UN VASTE MARCHÉ

Le quartier est avant tout un vaste marché, développé autour de la Grande Boucherie et des pierres à poisson qui y sont présentes depuis le XII siècle. Installés devant le Châtelet et sur ses côtés, les bouchers et poissonniers ont suscité l'installation d'autres marchands, tripiers, poulaillers, mais aussi épiciers et orfèvres. Fruits et légumes se vendent ainsi à l'ouest de la Grande Boucherie, poules et

lapins de l'autre côté, tandis que l'orfèvrerie se négocie plutôt du côté du pont au Change. Cette géographie marchande s'esquisse dès le XIV" siècle et va s'accentuant par la suite.

# CHAPITRE II

### UN CARREFOUR

Ce marché s'est créé et a subsisté, malgré la proximité des Halles, grâce à sa position de carrefour. Les contemporains le définissent d'ailleurs comme un élément de la Croisée de Paris, dont il est même le centre. Quartier passant grâce aux deux grands axes qui le relient au Palais, au Louvre et à la place de Grève, il doit supporter les multiples chariots et autres cargaisons qui y passent, et ses chaussées sont pavées au début du XV siècle; peut-être même certains tronçons le sont-ils dès la fin du XIII siècle.

### CHAPITRE III

### UN QUARTIER A VOCATION JUDICIAIRE

La renommée de la Porte de Paris est également due à la présence du Châtelet, qui abrite la juridiction principale de la ville, celle de la prévôté et vicomté de Paris, où le prévôt siège au nom du roi. Le même bâtiment loge la communauté des notaires, qui y entrepose ses archives et y dispose d'une chapelle. Le grenier à sel et le Parloir aux bourgeois sont deux petites juridictions qui ont élu domicile non loin, la première aux abords de la Seine et la seconde contre les murs mêmes du Châtelet, mais leur siège n'y est qu'éphémère.

Si l'on y rend des jugements, on y exécute aussi des sentences, on y crie les ordonnances et tous les autres « cris » parisiens, comme aux carrefours les plus importants de la ville. Il est cependant des occasions où un cérémonial solennel s'y déploie, celui des entrées royales. On appuie alors des tréteaux contre le Châtelet pour jouer des mystères. Au XVI siècle, on orne le bâtiment de grandes toiles représentant des allégories de la Justice.

# QUATRIÈME PARTIE LE BATI ET SES OCCUPANTS

## CHAPITRE PREMIER

### LE PARCELLAIRE

Le parcellaire est double : d'une part celui du Châtelet, d'autre part celui des habitations. En effet, on ne connaît par les représentations ou les plans les bâtiments

du Châtelet qu'à partir du XVI siècle. Or, au Moyen Age, il occupait un espace plus restreint. Il était alors composé de deux ensembles séparés par une voûte, dont l'un abritait les prisons, du côté oriental. Une première campagne de travaux avait modifié son aspect sous Louis IX, qui avait racheté à cet effet un certain nombre de maisons accolées. En 1496, Charles VIII rachète tout l'espace qui séparait de la Seine la partie occidentale de l'édifice, pour y construire de nouvelles salles. Quelques années plus tard, vers 1506, c'est au tour des prisons d'être rebâties.

Le parcellaire des habitations doit alors compter dans ce secteur avec les contraintes que représentent les bâtiments du Châtelet. L'étroitesse des « maisons de Saint-Leufroy » n'est rien comparée aux toutes petites structures logées sous la voûte du Châtelet, où l'on ne compte guère qu'une chambre et un ouvroir. Mais le quartier comporte aussi quelques grandes maisons, cachées derrière d'étroites façades. La plupart d'entre elles se situent essentiellement au nord, dans l'îlot que forment les rues Saint-Germain-l'Auxerrois, Perrin-Gasselin et Saint-Denis, ainsi que le long de la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie (là encore, plutôt sur le rang septentrional). L'architecture de ces maisons est comparable à celle des autres quartiers à la même époque. Ce qui caractérise la Porte de Paris est plutôt l'absence de certains éléments, les jardins par exemple, ou encore la rareté des étables, faute de place.

### CHAPITRE II

### LES HABITANTS

La répartition des habitants et des propriétaires par métiers laisse entrevoir des constantes. Dans le cas des orfèvres, par exemple, nombreux dans ce quartier dès le Moyen Age et plus encore au XVI siècle, on s'aperçoit qu'ils sont locataires là où l'espace est le plus resserré, mais là aussi où sont les boutiques et les forges, à proximité du pont au Change, tandis qu'ils sont propriétaires là où le parcellaire est plus large, là aussi où l'on trouve les grands marchands drapiers, quelques bouchers. Certains possèdent de véritables fortunes, qu'ils soient orfèvres ou marchands drapiers. En revanche, si les grandes familles de bouchers possèdent dans le quartier des maisons et des rentes, elles y demeurent moins fréquemment.

La Porte de Paris est, en définitive, un quartier très morcelé, contrasté, dans ses structures administratives aussi bien que sociales, mais si ce quartier a légué une sombre image à la postérité, il faut se souvenir qu'au Moyen Age et au XVI° siècle, de nombreux orfèvres y exerçaient aussi bien leurs activités aux côtés des bouchers et autres riches marchands.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Principalement devis de maçonnerie et rapports d'experts ; quelques baux à loyer et à ferme.

# PLANS

Tracé des rues. - Lieux-dits. - Censives. - Les quartiers administratifs en 1571. - Géographie marchande.



